Le Fonds mondial
De lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
CCM-COTE D'IVOIRE

LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 30 juin 2021
Lieu : CCM-CI
Heure de début : 9 h 53 mn Heure de Fin :11 h 53 mn

OBJET
Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
- Dr. AMETHIER Solange - Dr. BOGUIFO Charles - Mme SIDJE Léontine - Dr. OUATTARA Sanga M. - Mme Pulchérie N'GUESSAN - Mme YAPI Dorothée	▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
Membres Excusés : - Dr KAMARA ALLATIN - Dr Brigitte QUENUM	

ORDRE DU JOUR

La réunion du Bureau Exécutif du 30 juin 2021 s'est tenue au CCM-CI sous la présidence de Dr. AMETHIER Solange.
Après ses salutations aux autres membres du BE, elle a laissé la place au Secrétaire Permanent (SP) afin de proposer l'ordre du jour de la rencontre.

Proposition de l'ordre du jour

1. Lecture et Validation du CR de la réunion du 19 mai 2021
2. Informations
3. Demande de financement C19RM et prochaines étapes
4. Restitution de la mission Expertise France et prochaines étapes
5. Divers
 a. Proposition du Point des activités de Suivi Stratégique au BE de façon trimestrielle.
 b. Proposition du Point de la campagne de la distribution des MILDAS 2021 à la prochaine AG

L'ordre du jour proposé n'a pas connu d'amendement, il a été donc adopté.

1- VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BE DU 19 mai 2021

Après la lecture de la proposition du Compte Rendu (CR) de la réunion du Bureau Exécutif du 19 mai 2021, quelques observations ont été apportées comme suit :

- Reformuler le paragraphe du point 2 concernant les informations « Les échanges qui ont suivi ce point des informations a concerné le fichier des informations. Il est bon de rappeler les points à l'ordre du jour et les décisions prises à cette session. »
- Faire le classement des garages par ordre de mérite
- Point 4 remplacer « ci-dessus » par « ci-dessous »
- Point 4 également dernier paragraphe supprimer « qui est » pour retenir le travail fait
- Dans le point des divers reformuler le dernier paragraphe

Sous réserve de la prise en compte de ces observations, le CR de la réunion du BE du 19 mai 2021 a été validé.

RECOMMANDATION

- Faire signer la version finalisée et la diffuser par tout moyen de communication

2- INFORMATIONS

Un résumé des informations couvrant la période du 20 mai au 03 juillet 2021 a été présenté à la réunion du BE.

Ces informations, annexées au présent CR sont composées de :

- Des audiences du CCM-CI avec la CECI, la FIPME. Ces audiences initiées par le BE ont permis des prises de contacts, la présentation du CCM-Côte d'Ivoire et également elles ont permis de faire un plaidoyer pour un appui à l'instance afin de couvrir des gaps de financement
- La cérémonie officiellement de signature du COP21
- Des ateliers des partenaires et des PR
- Un atelier d'orientation des membres du CSS et des membres du CCM qui a permis un rappel des directives du Fonds mondial, les rôles et droits des membres, les subventions en cours du NFM3 et le suivi stratégique
- Une audience avec Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique – Couverture Maladie Universelle pour le suivi de la signature de l'endossement de la demande de financement C19RM.
- Une mission de deux consultants mis à disposition du CCM-CI pour accompagner le processus de réforme de l'UCP FM, etc…

Au terme de ce partage des informations, quelques observations ont été faites à savoir le suivi à faire pour la mise à disposition des rapports des activités auxquelles le CCM-CI n'a pas pu participer. Il a été également recommandé qu'un suivi soit fait auprès des membres du CSS ayant participé à des activités de représentation afin qu'ils mettent à disposition des rapports.
Préciser dans le fichier des informations que l'audience avec M. le Ministre de la Santé n'était pas une activité planifiée.

RECOMMANDATIONS

- Corriger le fichier des informations avant sa mise en ligne

3- PROCESSUS DE REDACTION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT C19RM ET PROCHAINES ETAPES

Concernant ce point le Secrétaire permanent a fait savoir que toutes les étapes du chronogramme de rédaction de la demande de financement ont été franchies et cela a permis le respect des délais. Ainsi, le 15 juin 2021, après l'endossement du CCM-Côte d'Ivoire, la demande de financement C19RM a été soumise au Fonds mondial et la documentation nécessaire a été également transmise.

La période de clarification est entamée et l'équipe pays du Fonds mondial reste dans l'attente de l'endossement du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique – Couverture Maladie Universelle pour lequel un suivi est fait.

Pour l'endossement, le Bureau Exécutif a rappelé que la date limite de soumission de cet endossement était ce jour 30 juin 2021, faute de quoi, la Côte d'Ivoire risquait de perdre ce financement.

RECOMMANDATIONS

- Faire le suivi auprès du Ministère de la Santé pour l'endossement de Monsieur le Ministre

4- RESTITUTION DE LA MISSION D'EXPERTISE FRANCE POUR LA REFORME DE L'UCP FM

Une mission d'Expertise France apportera un appui au CCM-CI et au MSHP-CMU pour la réforme de l'UCP-FM durant la période de Mai à septembre 2021.

Les objectifs de cette mission sont :

1. Prendre contact avec les différentes parties prenantes du processus de réforme ;
2. S'accorder sur les termes de référence et la composition d'un Comité de réforme « UCP-FM » auquel les Consultants devront rendre compte régulièrement ;
3. Réaliser des entretiens préliminaires pour recueillir les attentes/perspectives des acteurs clés du processus de réforme ;
4. Compléter la revue documentaire déjà entamée.

Dans le cadre de cette mission, plusieurs structures ont été entretenues. Les principaux chantiers de la réforme sont :

- La Coordination
- L'audit / contrôle de gestion
- Fonction spécialisées (IT, Data, Finances, passation de marché)
- Structuration de l'UCP FE intégrant l'UCP FM (Structuration, mission, organigramme, postes, procédures)

En ce qui concerne la « Coordination » Trois (3) options se dégagent des consultations à savoir :

Option 1 : Le CCM assume pleinement sa mission de coordination et de suivi stratégique de la mise en œuvre de TOUTES les subventions du Fonds Mondial en Côte d'Ivoire

Avantages	Inconvénients
• Respect des principes fondamentaux du Fonds mondial : inclusivité, participation, multisectorialité ; • Vue globale sur l'ensemble du portfolio du Fonds mondial à l'échelle nationale (PRs secteur public et PRs société civile) • Le CCM comme répondant et un canal unique de communication avec le Fonds mondial	• Désintérêt du MSHP sur les subventions gérées par les entités du secteur public ; • Difficulté de mobilisation des autres Ministères par le CCM pour la contrepartie nationale (Ministères du budget et des finances) ; • Faible appropriation par le MSHP et le processus de pérennisation pas amorcé.

Option 2 : Le MSHP a mis en place un Comité de Pilotage des subventions du Fonds mondial mises en œuvre par le secteur public (subvention RSS, subventions maladies) au sein de l'UCP-FE

Avantages	Inconvénients
• Un leadership et une appropriation renforcés du MSHP des subventions du Fonds mondial ; • Vue d'ensemble qui facilite le pilotage et la décision au niveau stratégique ; • Début de pérennisation et de préparation à la transition ; • Facilité à mobiliser la partie Gouvernementale autour de la contrepartie nationale (Ministères du budget et des finances)	• Risques institutionnels liés aux mouvements dans le Cabinet du MSHP ; • Faible niveau de multisectorialité ; • Lourdeurs des procédures administratives ; • Réduction des prérogatives et du Mandat de coordination et de suivi stratégique du CCM.

Option 3 : Le Comité de Pilotage de l'UCP-FE/MSHP et le CCM collaborent pour assurer les fonctions de coordination et de suivi stratégique des subventions du Fonds mondial

Avantages	Inconvénients
• Plus grande implication conjointe MSHP et CCM autour des subventions du Fonds mondial ; • Meilleure collaboration entre le MSHP et CCM pour la mobilisation de la partie Gouvernementale autour de la contrepartie nationale (Ministères du budget et des finances) ; • Vers la création d'un cadre unique de coordination intégrant différents partenaires et mécanismes/comités existants (CCM, CCIA, GT Santé/PTF…)	• Multitudes de cadres de coordination au sein du MSHP (Gavi, BM, C2D…) ; • Conflit de compétences entre le MSHP et le CCM (et les autres cadres de coordination) sur les subventions du FM ; • Lourdeurs des procédures administratives.

Pour mener à bien la suite des travaux pour la réforme de l'UCP-FM, les consultants prévoient la mise en place d'un comité de réforme. Ce comité aura pour mission :

- Faciliter aux consultants le bon déroulement de la mission d'accompagnement de la réforme de l'UCP Fonds mondial ;
- Approuver les plannings et les agendas de travail des consultants ;
- Suivre régulièrement l'état d'avancement de la mission ;
- Faire la revue des livrables préliminaires à chaque étape clé de la mission.
- En outre, les membres du Comité de réforme veilleront à l'appropriation par les différentes parties prenantes sectorielles des résultats de la mission d'accompagnement de la réforme de l'UCP Fonds mondial.

Ce comité sera composé de :
1 Représentant du Cabinet/MSHP ;
1 Représentant de la DGS/MSHP ;
1 Représentant par Programme national (PNLP, PNLT, PNLS) ;
2 Représentants du CCM CI ;
2 Représentants de l'UCP-FE ;
2 Représentants de l'UCP-FM ;
1 Représentant par UCP Santé (Banque Mondiale, C2D, PEPFAR…)
1 Représentant par PTFs (Ambassade de France, OMS et ONUSIDA)

La Présidence du Comité de réforme est assurée par un représentant du Cabinet du MSHP et la Vice-présidence par un représentant du CCM.
Les consultants de la mission d'accompagnement de la réforme de l'UCP Fonds mondial apportent des conseils et des avis techniques aux membres du Comité de réforme.

Les prochaines étapes de la mission d'appui se présentent comme suit :

Activités planifiées	Dates	Responsable	Commentaires
1. Mise en place du Comité de réforme	Juin 2021	DGS/CCM	Draft des TdR proposés par les consultants
2. Enquête d'opinion sur la réforme	Juin 2021	CCM/Consultants	Draft de questionnaire proposé par les consultants
3. Actualisation de l'évaluation de l'UCP FM	Juillet 2021	Consultants	Evaluations précédentes + informations collectées pendant la 1ère phase de la mission + revue documentaire actualisée
4. Proposition d'esquisses (structuration, organigramme, mode de gouvernance) de l'UCP-FE	Juillet 2021	Consultants	Sur la base de l'évaluation actualisée et des draft élaborés par l'UCP-FE et de l'UCP-FM
5. Présentation des premiers résultats au Comité de réforme	Mi-Juillet 2021	Consultants/CR	Validation de l'organigramme de l'UCP-FE par le Comité de réforme
6. Elaboration de la Feuille de Route de la Transition de l'UCP-FM à l'UCP-FE	Août 2021	Consultants	Sur la base de l'organigramme de l'UCP-FE validé
7. Atelier de validation de la Feuille de Route de la transition	Septembre 2021	CCM/CR	Validation des prochaines étapes de la mission d'AT (Mise en œuvre de la FR)

Après cette présentation, le secrétaire permanent a précisé que les consultants proposent que l'option 3 soit retenue.
Sur ce point le Bureau Exécutif a recommandé qu'une conférence call soit organisée avec les consultants afin de discuter sur l'option à retenir et de prendre encore l'avis du CCM-CI sur le processus en cours pour la réforme de l'UCP FM.

RECOMMDATION

- Organiser une conférence téléphonique avec les consultants d'initiative 5% afin de leur donner des orientations sur le processus en cours.

DIVERS

a. Point du Suivi Stratégique au BE trimestriellement

Le Secrétaire Permanent a soumis à l'avis du BE, l'organisation d'une réunion trimestrielle avec le comité de suivi stratégique afin de prendre en compte les recommandations de l'atelier d'orientation des membres du CCM-CI et du CSS des 22 et 23 juin 2021. Cette réunion permettra de faire le point du suivi stratégique du trimestrielle au BE.
Cette proposition a été approuvé par les membres du BE.

b. Point de la campagne de distribution des MILDAS 2021 à la prochaine AG

Le Secrétaire Permanent a proposé au Bureau Exécutif que le point de la campagne de distribution des MILDA 2021 soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine AGO.
Le Bureau n'a pas trouvé d'inconvénient à cette proposition.

Sur ce, la réunion du BE du mois de juin 2021 a pris fin avec les remerciements de Mme la présidente.

Recommandations

- Planifier une réunion du BE avec le CSS trimestriellement pour faire le point du Suivi Stratégique des subventions
- Inscrire le point de la campagne MILDA à l'ordre du jour de la prochaine AGO.

Rédigé le : 01 juillet 2021 par Pulchérie N'GUESSAN

Validé le 22 Juillet 2021

Pour le BE

Dr. AMETHIER Solange

Signature :